



Motifs de la décision

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 20 avril 2007 fixant les règles relatives à l'évaluation des risques et à la prévention des accidents dans les établissements pyrotechniques (NOR : DEVP1423136A)

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge du développement durable du 19 mars au 9 avril 2015 inclus sur le projet de texte susmentionné. Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/csprt-du-14-avril-2015-projet-de-modification-l-a944.html>

Aucune contribution n'a été déposée lors de la consultation menée.